

Plan de services en français

2020–2021

Bureau du Conseil exécutif
Bureau du premier ministre
Bureau de gestion des stratégies



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2020
Plan de services en français
Commission de la fonction publique
Avril 2020
ISBN : 978-1-989654-82-8

Plan de services en français 2020–2021

Bureau du Conseil exécutif / Bureau du premier ministre / Bureau de gestion des stratégies

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2020–2021”.

Message de la greffière du Conseil exécutif et de la sous-ministre du Bureau du premier ministre

Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) agit à titre de secrétariat pour le Conseil exécutif (Cabinet) et ses comités. Il vise à assurer que les activités du Conseil exécutif et de ses comités soient menées en temps opportun et de façon efficace.

Le BCE fournit des conseils et des renseignements impartiaux au premier ministre, au Cabinet et à ses comités. De plus, il est responsable de gérer le processus de prise de décisions du gouvernement, d'élaborer et de promouvoir les priorités et les plans gouvernementaux et de les faire avancer, de donner des conseils et de l'aide quant à la gouvernance et aux nominations aux conseils, agences et commissions et d'offrir du soutien opérationnel au Bureau du premier ministre.

Conformément à la *Loi sur les services en français* et son règlement, je suis heureuse de présenter le plan de services en français du BCE pour l'année 2020–2021.

Respectueusement soumis,

Laura Lee Langley

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance de la prestation de services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Les Néo-Écossais peuvent demander des services en français de leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à devenir membres des conseils, agences et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le BCE. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Leanne Gillis (Leanne.Gillis@novascotia.ca, 902-424-3501)

Services offerts en français

Le BCE répond en français et en temps opportun aux demandes orales et écrites que le public lui adresse en français. Pour ce faire, il fait appel à des services de traduction externes, au besoin. Son objectif est toujours d'offrir la même qualité lors du traitement des demandes d'information en français comme en anglais.

Le BCE offre les services suivants en français et en anglais :

- Diffusion des annonces (imprimées et diffusées sur les médias sociaux) invitant les gens à devenir membre des conseils, agences et commissions
- Mise à jour du site Web novascotia.ca afin d'améliorer l'accès et d'encourager les francophones à le consulter et à le parcourir, ce qui leur permettra une meilleure interaction avec le gouvernement
- Engagement continu à l'égard de la traduction du contenu Web, des formulaires, des dépliants, des manuels et d'autres publications quand se présente l'occasion de les faire traduire

Communication en français avec le public

On encourage les Acadiens et les francophones à participer activement aux travaux des conseils, agences et commissions provinciaux, qui influent sur leur entreprise, leur collectivité ou leur mode de vie. Ils peuvent le faire en consultant le site web suivant : https://novascotia.ca/exec_council/abc/.

On trouve aussi des renseignements sur les façons de participer dans le cadre de la campagne du Conseil exécutif « Développez votre carrière. Servez vos concitoyens. », une initiative provinciale qui est diffusée dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif 1 – Appuyer l'élaboration, la planification et l'offre en français des services au public.

- Objectif
 - Représenter le BCE, le Bureau du premier ministre et le Bureau de gestion des stratégies et participer au Comité de coordination des services en français, tout en fournissant des conseils et des recommandations sur les initiatives gouvernementales, au besoin.
 - Transmettre par courriel les renseignements du Comité de coordination des services en français au personnel.
 - Appuyer la publication du plan de services en français 2020–2021.
 - Nous acquitter de nos obligations prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
 - Veiller à ce que tous les employés soient au courant des activités liées aux services en français, comme des activités d'apprentissage culturel et des occasions de formation.

Objectif 2 – Communication et consultation avec la communauté acadienne et francophone.

- Objectif
 - Offrir au personnel des possibilités de formation linguistique en français.
 - Continuer d'élaborer et de diffuser des ressources de communication en français et de passer à un format bilingue lorsque les ressources sont mises à jour.
 - Collaborer avec nos intervenants et mobiliser ces derniers pour veiller à ce que les politiques, les programmes et les services encouragent et appuient des collectivités francophones sécuritaires et en santé.
 - Encourager le personnel à demander des ressources pour qu'ils apprennent le français, puis maintiennent et améliorent les connaissances acquises.
 - Établir des relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone lors d'activités communautaires et du milieu des affaires.

Objectif 3 – Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Objectif
 - Faire traduire les demandes et offrir des services en français conformément au *Règlement sur les services en français*.
 - Accroître la sensibilisation aux exigences en matière de services en français afin de mieux comprendre nos obligations prévues par la *Loi sur les services en français*.